

d'une façon appréciable le coût total de notre acier ou de notre fer. De plus, on peut dire que l'usage de la force hydraulique pour tout le reste de l'outillage employé dans la confection de l'acier, compense, et au-delà, la minime augmentation nécessitée par l'emploi du combustible ; en sorte que, par un calcul mathématique aisé à faire, on peut démontrer que si les connaissances, l'habileté et le capital qui ont été employés dans les grandes entreprises similaires aux États-Unis, sont appliqués au Sault-Sainte-Marie, on se trouve en présence d'une certitude de succès identique.

Mais chacun sait combien peu nous sommes disposés à dépendre d'une autre contrée pour nos matières premières. Aussi la question de substitution du charbon de bois au coke a-t-elle été depuis longtemps pour nous l'objet de recherches assidues. Les vastes forêts qui sont tributaires de l'"Algoma Central" contiennent plus d'un million d'acres de terrain boisés des meilleures essences de bois dur pouvant servir à la fabrication d'un charbon de bois qui serait amené à nos travaux par notre chemin de fer. Un estimé établi par des ingénieurs spécialistes, et basé sur l'expérience acquise dans d'autres pays, démontre que nous pouvons fabriquer le fer en gueuse au charbon de bois aussi bon marché que le fer au coke fabriqué en quelque contrée que ce soit. Depuis l'ère de Titan jusqu'à nos jours, le fer au charbon de bois a toujours valu plus cher que le fer au coke, à cause de sa meilleure qualité. Devrait il alors exister le moindre doute au sujet de la possibilité d'établir ici, avec succès et d'une façon permanente, une fabrique d'acier nickelé au charbon de bois ? N'est-il pas abondamment démontré que cette entreprise a été soigneusement étudiée et sagement conçue ? Pour nous fournir le charbon de bois nécessaire à alimenter nos fournaies, il faudra abattre chaque jour le bois de 25 acres de terre, et de cette façon 300